

Paies au rabais, horaires à la carte, chaleur, cadences, ça suffit !

H- et livraisons de boîtes de vitesse La vérité des prix !

L'usine PSA Valenciennes ne peut plus produire assez de boîtes de vitesse parce que la direction n'a pas remplacé des installations qui datent de 40 ans. PSA débourse 800 000€ par mois (le prix d'une machine neuve) pour en livrer, par taxis et en avions. Dans les usines, comme à Sochaux, des centaines de salariés sont en H- et perdent de l'argent !

Les H- font baisser nos paies !

Les 2 premiers H- dans le mois, ne sont pas payés aux intérimaires et les embauchés sont payés 30% de moins quand ils sont en H- !

La CGT est pour le paiement à 100% des H- et réclame la suppression des compteurs de modulation H+/H-



VSD

La direction a annulé les 2 heures de H+ du dimanche 15 juillet, jour de la finale de la coupe du monde de football, pour permettre aux salariés de supporter leur équipe !

En fait, elle a compris que nous serions plus nombreux devant la télé que sur les chaînes.

Mais puisqu'elle semble tendre l'oreille : nous ne sommes pas supporters des GJP ni des samedis en H+ !

PSA : Ventes record

En 3 ans, notre travail a déjà rapporté 5,65 milliards d'euros de bénéfices, et pour le 1^{er} semestre 2018, PSA vient d'annoncer une hausse de ses ventes de plus de 38% !

Pour la CGT, les bénéfices doivent servir à augmenter les salaires et à embaucher tous les intérimaires et des privés d'emplois en CDI !

Où est passée l'augmentation de 25€ pour les intérimaires ?

A compter du 1^{er} mars 2018, l'accord salarial de 2018 prévoit 1,5% d'augmentation pour les ouvriers et employés, ou, 25 euros si les 1,5% représentent moins de 25 euros.

Les intérimaires présents avant et après le 1^{er} mars 2018, ceux qui sont là depuis le 1^{er} mars 2018 doivent en bénéficier aussi.

Un intérimaire OP UEP de doublage, coefficient 170 points, a un taux horaire de 9,9626€ bruts, soit 1511€ bruts par mois pour 151H67/mois. Avec **25€ bruts** d'augmentation, son salaire devrait être de **1 536€ bruts** avec un taux horaire de **10,1272€ bruts, à Sochaux comme dans d'autres usines, le même problème se pose!**

La CGT a réclamé à la direction PSA de régulariser immédiatement les payes de tous les intérimaires du groupe et de leur payer rétroactivement ce qui leur est dû.



Se syndiquer à la CGT au 2^{ème} et 3^{ème} collège

Pour une construction et représentativité paritaire à l'UFICT CGT SX/BP nous avons besoin d'un renfort syndical féminin. Contactez-nous par Mail : cgtpsa.sochaux@laposte.net

Vos correspondants UFICT : Raymond Lornet (SX), Jean-Gilles Pinto (BP), Damien Geoffroy (BP).

Carton rouge

Avec les CE extra, d'un côté la direction prévoit des H-, de l'autre elle continue à mettre des GJP malgré la chaleur.

Dans les réunions des délégués du personnel du 12 juillet, la CGT a vivement protesté parce que la direction ne prévoit rien de plus que l'an dernier, dès 28C°, pour prévenir les risques liés aux fortes chaleurs.

La direction préfère faire de sordides économies plutôt que d'assumer ses responsabilités. Ce faisant, elle nous expose à des risques pouvant être très graves pour notre santé !

La CGT a réclamé ce que préconise l'Institut National de Recherches pour la Santé (INRS) :

- Des effectifs supplémentaires,
- Une réduction de la cadence horaire
- L'arrêt total des GJP,
- Une pause de 10 minutes toutes les heures
- Une meilleure ventilation des ateliers
- Des moyens supplémentaires pour faire baisser la température dans les ateliers



Les congés payés

Avant 1936

Des usines fermaient 1 ou 2 semaines, en août, mais, il s'agissait de chômage forcé permettant au patron de faire réparer ses machines et de réembaucher à la « tête du client » à la reprise

Juin 1936

Pour la 1^{ère} fois, grâce à leurs luttes, les travailleurs obtiennent 15 jours de congés payés. Que les patrons payent pour que les ouvriers se reposent leur restait en travers de la gorge !

La loi

En 1936, tous ne partirent pas en congés. Beaucoup ne s'arrêtèrent pas du tout mais ces 15 jours payés leur permirent d'améliorer un peu l'ordinaire.

Quelques mesures

Le 30 juillet 1936 fut créé le billet de train de congés payés avec une réduction de 40%. Ce fut, pour les jeunes et les habitants des villes, le grand départ pour revoir la famille à la campagne, découvrir la nature, la mer ! Le camping et les auberges de jeunesse se multiplièrent passant de 45 en 1933 à 229 en 1936 !

La hargne des patrons

A l'époque, la presse patronale de droite et d'extrême droite parla de « migrations des salopards en casquette » ! Le colonel Fabry (du côté du maréchal Pétain) déclara : « *la paresse gagne chaque jour du terrain en passant de l'usine aux champs* » ! Une exagération de plus, l'extension des congés payés aux salariés de l'agriculture, fin septembre 1936, ne leur permit même pas de pouvoir les prendre !

En 1936, les congés payés, acquis par les grévistes, permirent au monde du travail d'affirmer ses aspirations à une vie meilleure que celle que leur réserve l'exploitation !

Aujourd'hui, ceux qui dénoncent les grèves et osent parler de « prises en otages », ne se sentent pas pris en otages quand ils prennent ce qu'ils doivent aux grévistes de 1936 : les congés payés !